C.Ad'Hoc/STP

Nouakchott, le 30/05/2025

Procès-verbal de la Commission Ad 'Hoc de la STP

N°005/2024

L'an deux mille vingt et quatre et le jeudi 08 février à 13 h 00 mn TU la Commission Ad 'Hoc de la STP, s'est réunie dans les locaux de la Direction Générale de la STP.

Etaient présents :

Président de la Séance : Mohamed Vall SEYID

Membres

- Haba Bellamech, Chargé d'Etudes et Méthodes de Transport ;
- Adama DEH, CT Finance, Audit & Contrôle Interne et Achats ;
- Mohamed El-Mamoune Cheikh SaadBouh, Cadre à la Section Achats

ORDRE DU JOUR :

- Ouverture des Plis relatifs à l'appel à candidature de la commission AD Hoc/STP DCC 004/2025 relatif à l'acquisition de consommables et fournitures de bureau ;
- Questions diverses.

DECISIONS :

1. **Ouverture des Plis relatifs à l'appel à candidature de la commission AD Hoc/STP DCC 004/2025 relatif à l'acquisition de consommables et fournitures de bureau ;**

Douze fournisseurs ont été consultés, dix dossiers ont été déchargés et neuf fournisseurs ont soumissionné, il s'agit de :

1. **Papeterie ASSAHABA**
2. **ETS ABIDINE**
3. **MauriServ**
4. **ESPS**
5. **Illimited**
6. **MHF**
7. **SAS**
8. **Mauritic**
9. **Cop D**

La commission AD Hoc a évalué les offres en séance tenante, ci-dessous les tableaux récapitulatifs des résultats de l'évaluation :

Examen de la conformité : la commission a procédé à l'examen de la conformité des offres des soumissionnaires conformément aux exigences de la consultation ; les résultats sont récapitulés au tableau ci-après :

Soumissionnaire	Soumission complété et signé	DDQE complété et signé	Copie des attestations de bonne exécution	Conclusion
MHF	F	F	NF	Conforme
ASSAHABA	F	F	NF	Conforme
MauriServ	F	F	NF	Conforme
Ets Abidine	F	F	NF	Conforme
ESPS	F	F	NF	Conforme
Illimited	F	F	NF	Conforme
Cop D	F	F	NF	Conforme
MauriTic	F	F	NF	Conforme
SAS	F	F	NF	Conforme

F = Fourni ; ***NF*** = Non Fourni ; ***FNC*** = Fourni Non Conforme ; ***SO*** = Sans Objet ;

Comparaison des offres : ci-dessous les offres financières des soumissionnaires conformes :

	Offre initiale	Offre corrigée	Rang
Soumissionnaires	Total Hors TVA (MRU)	Total Hors TVA (MRU)	
MHF	818 800	818 800	
ASSAHABA	709 220	709 220	
MauriServ	777 103	777 120	
Ets Abidine	1 055 840	1 055 840	
ESPS	1 289 000	1 289 000	
Illimited	1 447 700	1 407 200	
Cop D	939 800	939 800	
MauriTic	841 560	841 560	
SAS	797 475	797 475	

Décision : Il ressort de ce qui précède que le moins disant conforme et qualifié pour la livraison des fournitures et consommables des bureaux est le fournisseur **Papiterie SAHABA,** pour un montant **de Sept Cents Neuf Mille Deux Cents vingt (709 220) MRU Hors TVA.** Par conséquent la commission AD 'Hoc propose de lui attribue le marché de livraison des fournitures et consommables de bureau.
Les points à l'ordre du jour étant épuisés la séance a été levée à 14 heures 40 minutes.

Fait à Nouakchott le 30/05/2025 et ont signés :

Le président : Mohamed Vall SEYID

Les présents :

Mohamed El-Mamoune,

Haba Bellamech

Adama Deh